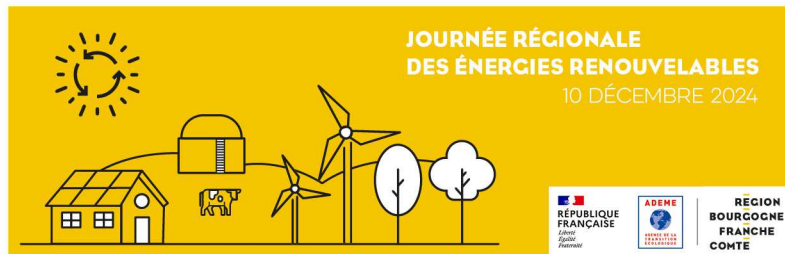


Concilier biodiversité et énergies renouvelables : des leviers et solutions

DREAL Bourgogne Franche-Comté

Sarah KASSIMI - cheffe adjointe du service prévention des risques

Stéphane VIGNOL – inspecteur ICPE



Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

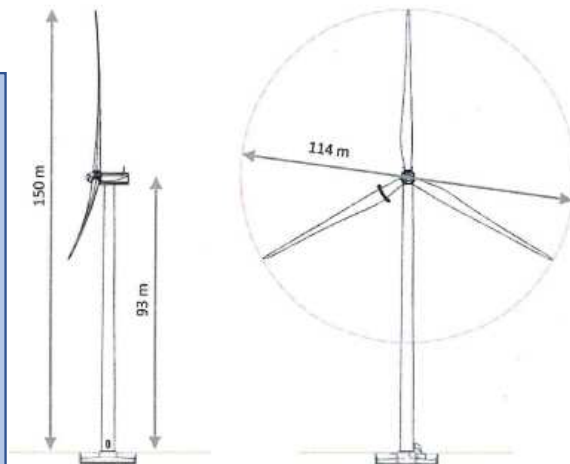
Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

- Initié en 2004 avec les 2 communes
- Projet éolien constitué de 11 mâts développé par Voltalia, exploité aujourd'hui par Greensolver.
- Parc autorisé par permis de construire en octobre 2010 (Procédure en vigueur avant 2011). Parc mis en service en 2021

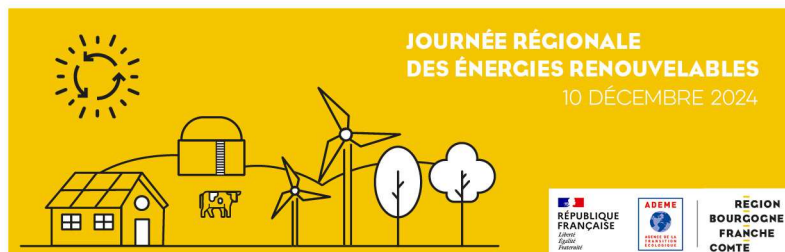


- Parc sur terres agricoles

Diamètre du rotor 114 m
Hauteur du mât 93 m
Hauteur totale 150m
en bout de pôle



$P_{\text{totale}} = 22 \text{ MW}$
Production annuelle de 65 GWh
(équivalent à 15 500 foyers)



Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

- AM du 26 août 2011 : suivi environnemental sur les 3 premières années, reconductible par l'IIC si mortalité
- Bridages chiroptères et avifaune adaptés au site, imposés par AP à l'exploitant
- Mesures de protection pendant les différentes phases (travaux, exploitation)

Prescriptions générales

- Mai 2021 : découverte d'un nid de Cigognes noires à moins de 5km, mise en place d'un Système de Détection Arrêt (SDA) → suivi de la Cigogne noire en lien avec l'ONF pour mieux connaître ses déplacements sur la zone

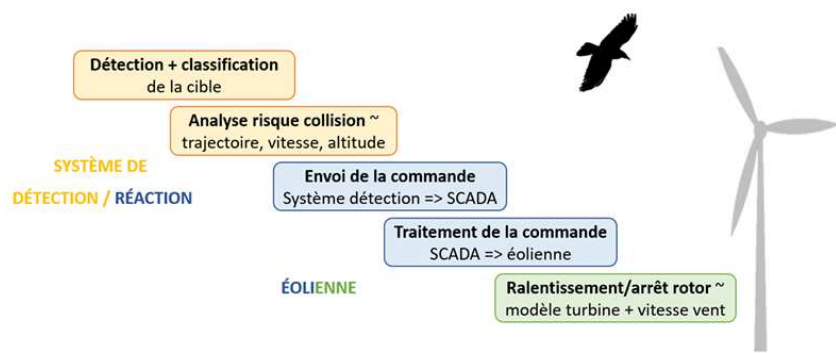
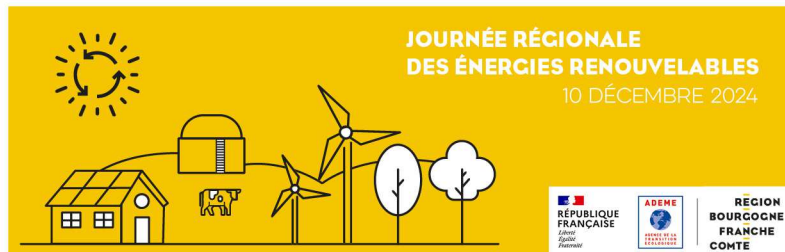


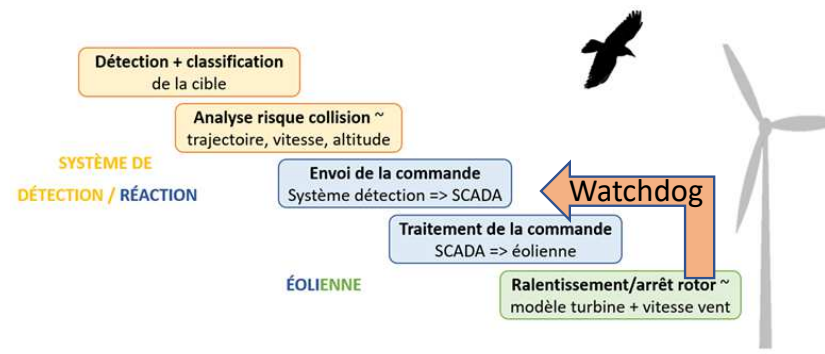
Figure 11 : Détection d'un rapace le 02/06 sur l'éolienne E4 du parc de Sarry



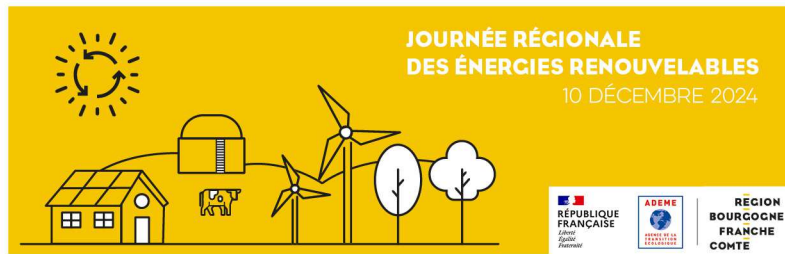
Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

- Septembre 2021 : mortalité milan royal → Inspection IIC : amélioration du SDA, communication avec le SCADA (Système de contrôle et d'acquisition de données)
- Mars 2022 : mortalité milan royal → Inspection IIC : mise en place d'un watchdog (boucle de sécurité) sur le SDA. La boucle de sécurité "WatchDog" permettant de vérifier à tout instant que les process de détection et d'effarouchement fonctionnent.



- Depuis mars 2022, les suivi environnementaux sont positifs : plus de mortalité d'espèce protégée.
- 2024 : souhait du pétitionnaire de modifier son bridage pour une meilleure prise en compte des chiroptères

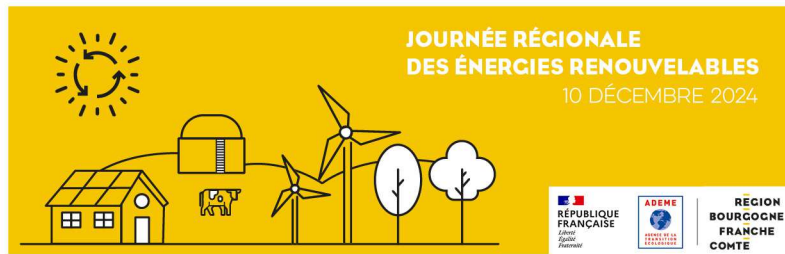


Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

- fin 2018 : début de la « 1^{ère} » construction
- Avril 2019 : liquidation du fournisseur SENVION (fondations construites et 21 pales déjà livrées sur site)
- 2020 : nouveau modèle d'éolienne SIEMENS GAMESA, démolition, **valorisation à 100%** et reconstruction des fondations
- Avril 2021 : mise en service du parc

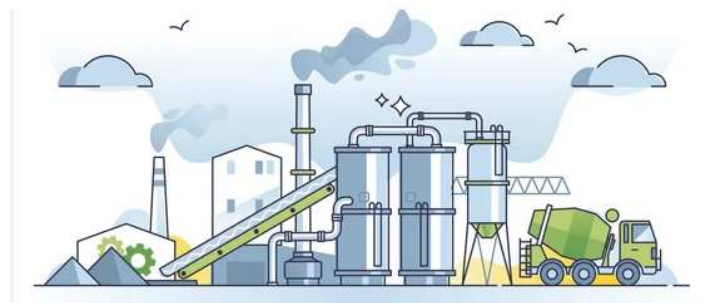
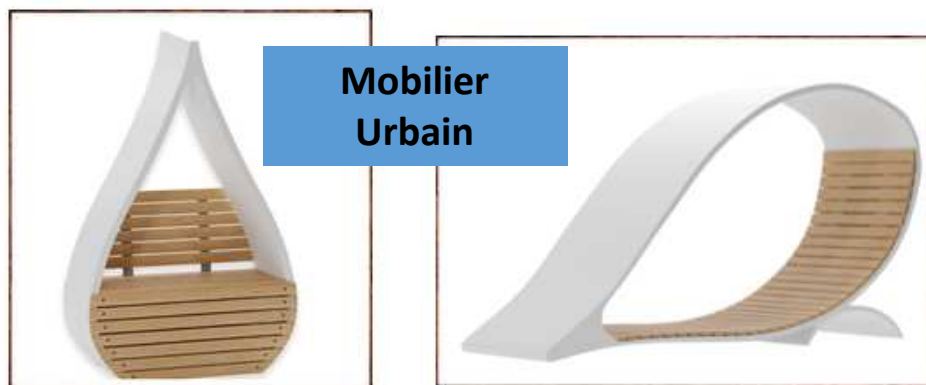
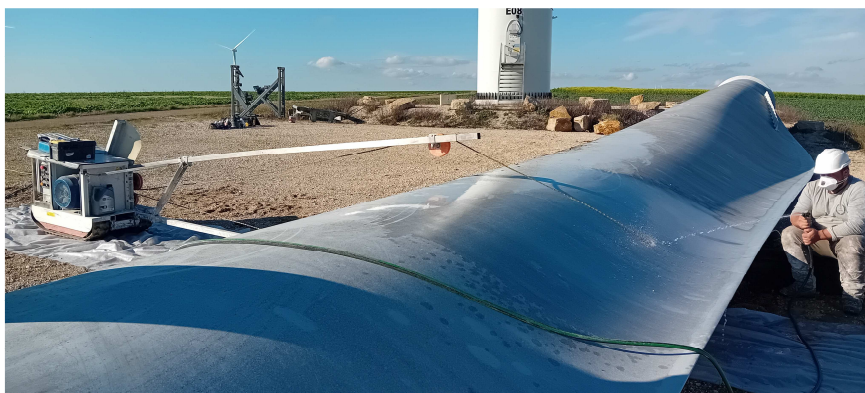




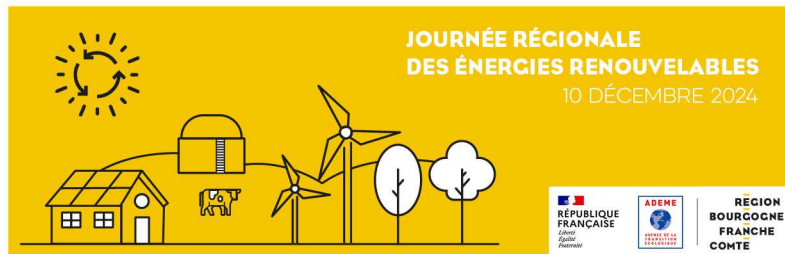
Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

- Octobre 2024 : évacuation et valorisation des 21 pales SENVION restées au sol



Valorisation énergétique

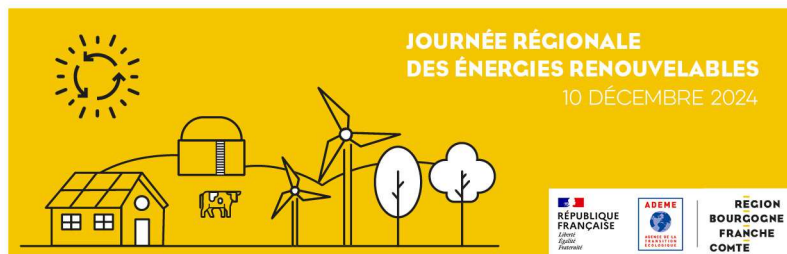


Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

Conclusion : concilier ENR et biodiversité, c'est possible!

- La prise en compte des enjeux, le plus en amont possible, permet d'adapter la conception du parc et de mieux définir son équilibre économique = gain de temps et d'argent
- Les connaissances (détection d'espèces, constat de mortalité) et technologies (bridage, système de détection arrêt, gestion des éoliennes en fin de vie, etc.) évoluent : les parcs éoliens doivent s'adapter pour limiter leurs impacts
- La bonne volonté et l'engagement des pétitionnaires dans des démarches vertueuses, avec le suivi et l'accompagnement de l'inspection, permettent d'aboutir à des projets de qualité.



Parc éolien de Sarry/Châtel-Gérard (89)

Un parc qui a su s'adapter pour prendre en compte les enjeux environnementaux

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**